

Jean RENARD : Un homme de réseau au service de la géographie appliquée

Christian GUÉRIN

Chargé de Mission auprès du Préfet de Région
(secteur Agriculture, Pêche, Fonds européens)

À travers cette modeste contribution, je voudrais rendre hommage non seulement au professeur d'université qui m'accompagna tout au long de mes études de géographie mais plus particulièrement à un acteur engagé en faveur d'une géographie de terrain.

Jean Renard a, me semble-t-il, excellé dans la confrontation permanente entre la théorie et la pratique. Ce souci de vérification et d'ajustement de la pensée géographique a conduit J. Renard à développer un vaste réseau relationnel où sa qualité d'expert était appréciée en échange de quoi d'autres informations devenaient accessibles, enrichissant ainsi le discours et corrigeant la réflexion académique. Cette préoccupation constante de confronter la géographie à l'expertise contradictoire des acteurs de la ruralité manifestait une volonté de coller à la réalité complexe du quotidien et cette approche des problèmes d'aménagement du territoire a contribué largement à l'insertion de nombreux géographes dans des entreprises et dans les institutions publiques ayant en charge ces questions.

Notre éminent confrère est assurément plus qu'un professeur émérite spécialiste des bocages de l'Ouest, il est à lui tout seul une caution méthodologique et une antenne de l'ANPE !

Je me souviens encore de cet automne 1972 où J. Renard me proposa de rencontrer le Directeur Départemental de l'Agriculture de la Vendée qui recherchait un géographe pour piloter le schéma départemental d'aménagement rural et remplacer un collègue, lui aussi géographe, en partance pour le service militaire. En 48 heures, il a fallu choisir... Avec le recul du temps, j'ai l'intime conviction que ce virage à quatre-vingt-dix degrés, qui me conduisit à abandonner la préparation aux concours de l'enseignement, n'a, bien sûr, été possible, que parce qu'il existait entre le DDA de l'époque et notre géographe-chercheur, une connivence et un respect mutuel. Ce capital confiance accordé à ce jeune docteur d'État, très actif dans les milieux socioprofessionnels et bien introduit auprès de nombreux services administratifs, a été un vecteur décisif pour introduire ici ou là des géographes et, au-delà, peser sur les méthodes d'investigation, ouvrir le champ des interrogations, infléchir les certitudes, combattre les arrogances et en définitive peser sur les décisions.

Tout au long de sa carrière, Jean Renard a ainsi tissé une véritable toile relationnelle, avec tous les acteurs du développement et de l'aménagement rural. Que le personnage soit apprécié pour son analyse et son diagnostic, ou redouté pour ses propos dérangeants, il ne laissait pas indifférent ses interlocuteurs. Son indépendance d'esprit et son absence de dogmatisme le rendaient inclassable sur le plan politique et a contribué, me semble-t-il, à faire prévaloir notre savoir-faire de géographe sur toute autre considération. Car, à travers cette capacité à introduire des géographes dans les rouages de l'aménagement, c'est quelque part reconnaître sinon la pertinence d'une école de pensée, cela serait sans doute excessif, mais à tout le moins, la qualité d'une méthode de raisonnement et une aptitude à détecter les combinaisons essentielles qui font évoluer aussi bien l'état de la planète qu'une modeste commune.

Et ce n'est certainement pas le hasard si dans les années soixante-dix nous avons été un grand nombre à nous confronter, dans les services déconcentrés de l'Agriculture et de l'Équipement, à la mise en place des outils de planification issus de la loi d'orientation foncière de 1967. La quasi-totalité des DDA avait à l'époque un atelier d'études d'aménagement rural, avec en son sein, au moins un géographe. Ce fut une période riche en procédures nouvelles et nous avons tous, à des degrés divers, apporté notre contribution à l'élaboration de grands schémas (littoral, SDAU, tourisme, plan nautique,

plan d'aménagement rural...), à celle des POS, mais aussi à des politiques très spécifiques comme celle sur les périmètres sensibles. Si la décentralisation de 1982 a modifié les missions et les attributions entre les collectivités et l'État, les géographes n'ont pas, en tant que tels, été plus pénalisés que d'autres spécialistes, les problèmes ou les besoins n'ayant pas pour autant disparu. Les géographes professionnels se sont adaptés et ont parfois saisi les opportunités offertes par cette nouvelle donne géo-institutionnelle.

Les collectivités ont pris le relais de politiques contractuelles initiées à l'origine par l'État. Parallèlement les approches horizontales caractérisées par le souci de la globalité se sont, peu à peu, imposées dans de nombreuses procédures touchant au développement local, à l'animation touristique, à la rénovation du commerce et de l'artisanat, à la mise en œuvre de politiques en faveur de l'habitat, soit autant de domaines où des géographes professionnels pouvaient mettre en pratique leur compétence.

Ce n'est toujours pas le fruit du hasard si, aujourd'hui, des confrères coordonnent dans des collectivités ou leur groupement, dans des compagnies consulaires, voire dans les services de l'État, l'une ou l'autre de ces politiques. Cette présence active des géographes traduit à l'évidence, et quel que soit le niveau de responsabilité, une reconnaissance certaine de notre capacité à gérer les multiples relations, économiques, sociales, environnementales s'inscrivant dans une dimension spatiale, terrestre ou maritime.

Les enjeux du développement durable au sein de la concurrence mondiale, la gestion et la protection des eaux, les politiques zonées urbaines ou rurales, les initiatives impulsées par l'Europe en matière de rééquilibrage des territoires, constituent les nouveaux domaines dans lesquels les géographes ont vocation à s'exprimer et à agir.

Pour autant, il ne faudrait pas s'illusionner, les géographes qui exercent en dehors de la sphère enseignante ne sont pas si nombreux que cela. Les métiers du développement local ne sont pas réservés qu'aux seuls géographes et la conservation de leur spécificité, dans des structures publiques qui fonctionnent pour l'essentiel avec des fonctionnaires relevant de différents corps, n'est pas toujours facile à gérer mais ne doit pas non plus devenir une obsession.

Dans ces couloirs de l'aménagement dominés par quelques grands corps de fonctionnaires de l'État, véritables bulldozers de la pensée, l'un des mérites de Jean Renard est d'avoir su nous préparer avec ses collègues enseignants, Mme Mesnard, MM. Gras, Vigarié, Bousquet et Paliarne, à résister à ces autoroutes de la certitude. À vrai dire pour un jeune géographe tout juste sorti du grand cirque soixante-huitard, le challenge intellectuel s'apparentait à une course d'obstacles. C'est ainsi qu'il a fallu très vite démontrer que nous étions en mesure, grâce à des enquêtes de toutes sortes, à la finesse de nos analyses, à notre capacité à animer et coordonner des groupes de réflexion, à bousculer quelques idées reçues, à faire parler l'information grâce au traitement cartographique des données, d'exécuter, en définitif, des missions nouvelles où la valorisation des interrelations mettait en exergue l'art de la synthèse. Tous les géographes engagés dans l'administration ont connu ces temps héroïques, où pour s'imposer, notre savoir-faire a été soumis à rude épreuve.

Si cette période ne s'est pas véritablement déroulée comme "un long fleuve tranquille", elle a néanmoins permis aux géographes d'exister et, le plus souvent, de se faire apprécier. Au-delà de cet aspect existentialiste notre présence, aux côtés de collègues issus de formations techniques ou administratives très différentes de la nôtre, a contribué à un enrichissement culturel et méthodologique réciproque tout à fait bénéfique, de nature à briser certaines incompréhensions.

Ne cherchez plus les géographes, ils sont là et travaillent, sans étiquette sur le front, pour le compte de l'État et de plus en plus pour les collectivités ou d'autres partenaires parapublics, en guettant la réalisation d'une banque de données avec son support cartographique, mettant en avant l'étendue et la diversité de ce réseau.

Cette contribution serait assurément une des preuves significatives de l'influence de Jean Renard et de l'école géographique nantaise.

Mon passage pendant cinq ans à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt m'a cependant conduit à constater que rien n'est jamais totalement acquis et c'est bien ainsi car cela permet d'évoluer et de se remettre en cause. Mais aujourd'hui les géographes nantais sont en concurrence, non seulement avec des ingénieurs agronomes, ce qui en soi n'est pas nouveau, mais avec d'autres géographes en provenance d'autres facultés. Cet essaimage de jeunes collègues à travers toute la France est une bonne chose, est-elle vraiment nouvelle ? peut-être pas mais il y a, me semble-t-il, quand même matière à s'interroger. C'est une lapalissade que de rappeler combien notre positionnement sur le marché du travail accessible aux géographes nécessite une adaptation permanente sinon le risque est grand de voir progressivement les employeurs potentiels se détourner de l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes.

Je n'ai pas vocation à prédire l'avenir et je ne suis pas habilité à dire ce qu'il faut faire en ce domaine mais en tant que géographe praticien de l'aménagement, j'observe que l'excellence est une obligation qui n'est ni facultative ni optionnelle. Nous sommes des spécialistes de la synthèse et de la compréhension, sinon de la mise en scène, de la globalité des phénomènes et des procédures. Cela ne doit pas nous interdire l'approfondissement de telle ou telle composante de la géographie, ni bien évidemment se priver d'une double formation lorsque cela est possible, mais c'est bien la globalité qui est notre fonds de commerce. Cette notion, peu rassurante pour les étudiants, revêt pour nous de multiples facettes sans cesse à renouveler. L'analyse géographique et surtout le traitement cartographique des géo-données représentent une base essentielle sur laquelle viennent se greffer de multiples applications, l'évaluation, l'impact, l'approche stratégique, la conduite de projet et de programme, l'éternelle planification des hommes et des activités, la gestion des aides publiques et des autorisations administratives. À cette liste non exhaustive, j'associerai volontiers la qualité de l'expression écrite et orale.

Il me semble que Jean Renard et d'autres professeurs partagent cette conception d'une géographie du mouvement qui associent des valeurs sûres à la modernité. C'est avec cette géographie là, que, demain, nous serons encore présents dans les débats et dans la mise en œuvre des pays, des agglomérations, des schémas de services collectifs, des politiques de l'habitat, agricoles et environnementales.

Homme de réseau à n'en pas douter, je puis en témoigner une dernière fois et exprimer ma gratitude à Jean Renard qui m'a proposé, il y a 3 ans, de venir, sous l'autorité de Jean-Pierre Peyon, compléter les équipes d'enseignants intervenant en MST et en DESS.